



DELIBÉRATIONS N°99
CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 JUILLET 2022

DEL 2022.07.06/99

Thème :
FINANCES

Le **mercredi 06 juillet 2022** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Objet :
Commission
Consultative des
services publics locaux
- rapport d'activités
2021

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Sandrine CORDIER, Christophe OSTI, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Convocation :

Date : 29/06/2022

Affichage : 29/06/2022

Étaient représentés :

Annie ASTIER-CONVERSEZ donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 29

Nombre de
suffrages

exprimés : 33

Absents excusés :

Annie ASTIER-CONVERSEZ, Christian JULLIEN, Renaud PONS, Francine DAERDEN

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20220706-2022_07_09-DE
Rapporteur: Monsieur le Maire
Reçu le 12/07/2022
Publié le 12/07/2022

- VU** l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales portant création d'une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière ;
- VU** le rapport annexé à la présente, portant synthèse des travaux conduits par les membres de la C.C.S.P.L. ainsi constituée ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission Finances et Affaires Générales, réunie le 04/07/2022 ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver le rapport d'activité de la C.C.S.P.L. annexé à la présente, arrêté pour l'exercice 2021.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant, à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2022.07.06/99

PUBLIÉE LE : **12 JUIL. 2022**

Le Maire,
Arnaud MURGIA



AR Prefecture

O
R
P



237-20220706-2022_07_99-DE
/07/2022
12/07/2022
Direction générale des services

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

30.06.2022

Modifié par LOI n°2022-217 du 21 février 2022 - art. 6

« [...] les communes de plus de 10 000 habitants, [...] créent une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière. Les établissements publics de coopération intercommunale dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 habitants peuvent créer une commission consultative des services publics locaux dans les mêmes conditions.

Cette commission, présidée par le maire, [...], ou son représentant, comprend des membres de l'assemblée délibérante ou de l'organe délibérant, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux, nommés par l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant. En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile.

La majorité des membres de la commission peut demander l'inscription à l'ordre du jour de toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux.

La commission examine chaque année sur le rapport de son président :

- 1° Le rapport, mentionné à l'article [L. 1411-3](#), établi par le délégataire de service public ;
- 2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement visés à l'article [L. 2224-5](#) ;
- 3° Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;
- 4° Le rapport mentionné à l'article [L. 2234-1](#) du code de la commande publique établi par le titulaire d'un marché de partenariat.

Elle est consultée pour avis par l'assemblée délibérante ou par l'organe délibérant sur :

- 1° Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L. 1411-4 ;
- 2° Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
- 3° Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article [L. 1414-2](#) ;
- 4° Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

Le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

Dans les conditions qu'ils fixent, l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant peuvent charger, par délégation, l'organe exécutif de saisir pour avis la commission des projets précités. »

AR Prefecture

COMPOSITION 20220706-2022_07_99-DE

Reçu le 12/07/2022

Publié le 12/07/2022

En application des dispositions de la délibération n° DEL n°2020.07.29/080, la Commission Consultative des Services Publics

Locaux s'établissent comme suit :

- Collège des représentants de la Ville de Briançon

Titulaires

A. ASTIER CONVERSE
H. BOULAIS
R. NUSSBAUM
M. XAUSA-FRANÇOIS
A. POYAU

Suppléants

J.M. CHIAPPONI
E.FAURE
R. MICHEL
T. SCHWARZ
F. DAERDEN

- Collège des représentants d'associations d'usagers des services publics de Briançon

Comptoir des Associations
Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public
Fédération des Conseils de Parents d'Élèves

ACTIVITE AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

Le 28 juin 2022, les Membres de la C.C.S.P.L. se sont réunis aux fins d'examiner les comptes-rendus d'activités des délégataires ou exploitants de services publics en régie autonomes, adressés par mail le 17 juin 2022.

Les représentants des opérateurs suivants :

- Transports Urbains de Briançon,
- Casino CIRCUS,
- Energie Développement Service du Briançonnais,
- Briançon Biomasse Energie,
- AREA PACA,
- SPL Eau Services Haute-Durance,
- Centre International de Préparation Physique en Altitude,

ont présenté les C.R.A.C. 2021aux membres de la C.C.S.P.L. présents et répondus à leurs interrogations.

AR Prefecture

Casino CIRCUS

005-210500237-20220706-2022_07_99-DE

Reçu le 12/07/2022

Publié le 12/07/2022

Sous la Présidence de Mme Catherine VALDENNAIRE, 2^{ème}

Adjointe au Maire, dûment déléguée à cet effet

Présents

Pour la Ville	Mme Maryse XAUSA-FRANÇOIS
Pour les associations d'usagers	-
Représentant le délégataire	M. Philippe ESCUER, Directeur

Périmètre de délégation du service public

- Contrat de délégation signé le 16 septembre 2010 pour une durée de 20 ans
- Autorisation de jeux délivrée le 1^{er} octobre 2019 pour une durée de 5 ans
- Bâtiment de 1800 m², actif du domaine public communal
- 26 salariés
- 1 direction partagée entre le Casino de Briançon et le Casino d'Allevard
- 90% de la clientèle est locale et fidélisée

Les chiffres clés et temps forts de l'année 2021

- 2020/2021 : 18 402 entrées contre 44 417 sur 2019/2020
- 2020/2021 : 4 353 couverts contre 9 943 sur 2019/2020
- Uniformisation et harmonisation des procédures de prévention contre le jeu excessif/ relations régulières avec le CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) porté par la Fondation Edith SELTZER.
- Baisse significative du produit des jeux de table (- 55,4%) et machines à sous (-45,2%)
- Baisse significative de l'activité « restauration » (-60,2%) du fait de la suspension des séminaires
- Travaux d'entretien et de maintenance : 80 944,4 €
- Examen de la délégation de service public du casino de Briançon par la Chambre Régionale des Comptes, sur la période 2015 - 2020

Impacts de la période de confinement

- 7 mois de fermeture entre 2020 et 2021 / réouverture sous condition de distanciation sociale ayant entraîné la fermeture de tables de jeux (roulette anglaise notamment) + l'annulation de tournois
- Baisse du résultat opérationnel de 12,5 K€ en dépit des aides obtenues à hauteur de 277,3 K€ (prise en charge d'activité partielle des salariés, exonérations de charges sociales et patronales, PGE)

Bilan financier

- Chiffres d'affaires et bénéfices

	2020	2021
produits des jeux	2 380	1 249
produits : restauration	311	121
<i>CA brut</i>	<i>2 691</i>	<i>1 370</i>
prélèvement	650	284
<i>CA net</i>	<i>2 041</i>	<i>1 086</i>

- Recettes versées à la Ville

	2020	2021
Redevance annuelle ODP	61	54
Prélèvement Produit Brut Jeux	650	284
<i>total recettes Ville</i>	<i>711</i>	<i>338</i>

Perspectives 2022

- Poursuivre la réflexion autour du stationnement
- Anticiper l'évolution du jeu en ligne (interdit pour la partie machine à sous et jeux de table/autorisé sur le secteur des paris sportifs)

Présents

Pour la Ville	Mme Maryse XAUSA-FRANÇOIS
Pour les associations d'usagers	-
Représentant le délégataire	Mme Nicole GALLICE, Directrice administrative et financière M. David BAS, Directeur technique

Périmètre de délégation du service public

Les 3 métiers d'EDSB :

- Production d'électricité d'origine hydraulique (barrage du Pont Baldy, microcentrales de Roche percée, du Randon et de l'usine du Fontenil)
- Distribution d'électricité aux habitants de BCN et St Martin de Queyrières
- Fourniture d'électricité (tarif bleu réglementé par l'État) : CA 2021 : 2 985 K€HT

Actifs : 73,72 km de réseau HTA dont 67,45 km en souterrain / 115,25 km de réseau BTA dont 70,6 en souterrain / VNC = 18 346 K€

Les chiffres-clés et temps forts de l'année 2021

Qualité de l'énergie distribuée = Taux de coupure /hab. de 29 mn au total (3 incidents : 20 mn = coupure du réseau d'alim. RTE / 3 mn sur le chantier ALDI / 5 mn dans le cadre des travaux du Moulin FAURE)

11 278 clients

Investissement : 851 298 €

Baisse de production des centrales par rapport aux volumes record constatés en 2020

Impacts de la période de confinement

- Consommation qui s'est naturellement équilibrée entre la fermeture des entreprises et la présence quotidienne à domicile
- Pas d'accroissement majeur des impayés

Bilan financier

k€ht	2020	2021
Recettes d'acheminement (TURPE)	4 113	4 330
raccordement, de prestations annexes et au	197	560
Production stockée et immobilisée	145	331
Reprises sur amortissements et provisions,	80	58
Autres produits d'exploitation	11	13
Charges d'exploitation hors dotations	2 939	2 944
Dotations aux amortissements et aux provisi	910	958
Produits financiers	0	32
Charges financières	105	109
Produits exceptionnels	0	1
Charges exceptionnelles	1	1
Résultat avant impôts	591	1 314
IB		295

Redevance résiduelle annuelle 2021 : 3 808 €

Perspectives 2022

- Fin des travaux RTE en sept
- Dérogation maintenue à l'égard de la tarification règlementée / pas de perspective d'évolution compte tenu du contexte économique actuel
- Renouvellement du contrat de délégation avant le 30.10.2022
- échéance du marché groupé CCB fin 2023

Sous la Présidence de M. Éric PEYTHIEU, 3^{ème} Adjoint au Maire, dûment délégué à cet effet

Présents

Pour la Ville	Mme Maryse XAUSA-FRANÇOIS
Pour les associations d'usagers	-
Représentant le délégataire	M. Thierry BOUCHIE, Directeur M. Hervé SILVESTRI, chargé d'opération

Périmètre de délégation du service public

Août 2018 : entrée en vigueur du contrat de production et distribution d'énergie biomasse

39 établissements raccordés / 10 493 kW de puissance souscrite

Engagement tarifaire de mixité fixé à 90%

Les chiffres-clés & temps forts de l'année 2021

- Raccordement des Grands chalets
- Contractualisation avec la Fondation E SELTZER (L'épicéa) et Promofar (Lot C3-1)

	2019	2020	2021
vente de chaleur (MWh)	9 974	18 012	20 237
degré Jour Unifié annuel (°C)	3 496	3 470	3 628
CA chaleur (€HT)	1 047 329	2 002 905	2 147 377
coût moyen du MWh (€HT)	105,0	111,2	106,1
Taux de couverture EnR (%)	80,4	84,0	91,3

- Progression des ventes en raison d'une rigueur climatique plus importante et du renouvellement sanitaire de l'air en espaces clos
- Finalisation de la chaufferie et des espaces verts
- 1 coupure généralisée à l'échelle de la vallée (réseau RTE)
- Renouvellement des installations : 2,2% (moteur d'extraction, moteur de préchauffage du filtre et variateur de la chaudière n°2)

	2019	2021	2021
energie produite par biomasse (%)	80,4	84,0	91,3
energie produite par gaz naturel(%)	19,6	16,0	8,7
emission de dioxyde de carbone (Kg/MWh)	63,0	49,0	26,0
consommation d'eau sur le réseau (L/MWh)	87,6	21,0	25,0

Impacts de la période de confinement

- Besoins croissants en chauffage (+6% par rapport aux prévisions)

Bilan financier

k€ht	2019	2020	2021
Produits d'exploitation	1 255,4	2 060,8	2 205,3
Charges d'exploitation hors dotations	1 415,4	1 779,2	1 824,9
résultat d'exploitation	-160,0	281,6	380,4
Charges financières	341,4	415,1	475,3
résultat courant	-501,4	-133,5	-94,9

Perspectives 2022

- La hausse du prix du fioul et l'atteinte progressive des objectifs de développement devraient pouvoir compenser les charges liées aux travaux, avec une amélioration significative du résultat à la clé.

AR Prefecture

0110500022_2022_07_99-DE

Reçu le 12/07/2022

Publié le 12/07/2022

Sous la Présidence de M. Éric PEYTHIEU, 3^{ème} Adjoint au Maire, dûment délégué à cet effet

Présents

Pour la Ville	Mme Maryse XAUSA-FRANÇOIS
Pour les associations d'usagers	-
Représentant le délégataire	Mme Julie SAHUC, Directrice

Périmètre de délégation du service public

- Production et distribution d'eau potable
- 5 captages d'alimentation / 12 réservoirs de stockage et traitement d'eau potable (6870 m3) / 83 km de réseaux de distribution dont 48,2% de - de 5 ans au 31.12.2021
- Prix de l'eau = 0,8517 €/m3+ part fixe (4,75€/mois)+participation travaux (2,8€/mois)

Les chiffres clés et temps forts de l'année 2021

- Élargissement du périmètre de la facturation aux 13 communes du Briançonnais et entrée de deux nouveaux actionnaires : les Communes de Montgenèvre et Villar d'Arène
- Recapitalisation : 427 actions émises / montant unitaire de 514,86 € soit un capital social de 219 843€
- 16 ETP au 31.12.2021 / 9 départs courant de l'année
- Mise en location des locaux avec le PETR et la CC du Briançonnais
- Engagement d'un plan de traitement de problématiques récurrentes (réduction de fuites, dévoiement de réseaux)
- Maintien du chèque solidarité Eau (env. totale de 8 K€, identique à 2020)
- Renouvellement de la direction en février 2021 avec deux priorités : rétablir l'équilibre financier, mettre en place les procédures de contrôle analogue, contractuel

	2020	2021
volumes prélevés (M3)	2 222 243	2 133 481
volumes distribués (M3)	1 154 157	1 236 050
<i>dont fontaines</i>	NC	50 755
volumes vendus (M3)	809 910,0	718 187,0
rendement réseaux Epo	51,8%	57,9%
Nombre d'abonnés	8 554,0	8 754,0
investissements	1 965 836,0	514 573,9

Impacts de la période de confinement

- Impact financier limité
- Mise en place du télétravail pour le pôle Administration

Bilan financier

k€ht	2020
Produits d'exploitation	3 077 441,0
Charges d'exploitation hors dotations	3 158 301,0
résultat d'exploitation	-80 860,0

- Dette au 31.12.2021 = CRD : 3,2 M€ + avance en compte courant au nom de la Ville : 800 K€ + débit SUEZ, CNES et CCB : 3,6 M€, en cours de refinancement (tour de table BDT / banque Postale)

Perspectives 2022

- Élaboration du dossier d'autorisation pour le renouvellement de la canalisation de la Draye (7,5 Km / coût estimatif de 8 M€HT)
- Développement du turbinage en ligne (Réservoir R1 - Champs de Mars)

AR Prefecture
Centre International de Préparation Physique en Altitude

005-210500237-20220706-2022_07_99-DE

Reçu le 12/07/2022

Publié le 12/07/2022

Sous la Présidence de Mme Catherine VALDENNAIRE, 2^{ème} Adjointe au Maire, dûment déléguée à cet effet

Présents

Pour la Ville	Mme Maryse XAUSA-FRANÇOIS
Pour les associations d'usagers	-
Représentant le délégataire	M. Vincent THOMAS, Directeur

Périmètre de délégation du service public

- Régie dotée de l'autonomie financière et d'une personnalité morale distincte
- Structure de 2 800 m2 répartis sur 3 bâtiments : 2 dédiés à l'hébergement (120 lits - 42 chambres) et un à la restauration (140 couverts) – espaces communs
- Objets : accueil et hébergement de sportifs de haut niveau en stage d'oxygénation et préparation physique, formations aux métiers sportifs, recherche scientifique et médicale en lien avec le sport
- Six salariés en CDI

Les chiffres-clés et temps forts de l'année 2021

k€ht	stages	événements	total	% - recettes
rugby	42 949,0	37,5	42 987	23,8
patinage	40 611,5	469,0	41 081	22,7
handball	27 095,0	0,0	27 095	15,1
hockey sur glace	1 590,0	16 435,0	18 025	9,9
gymnastique	14 479,0	0,0	14 479	8,0
escalade	1 340,0	8 588,0	9 928	5,5
ski	2 942,5	1 179,0	4 122	2,3

	2021
Nombre de nuitées	7 196
taux de remplissage	15,7%

- Accueil récurrent de la mission Sentinelle et de la Gendarmerie, qui amortit la chute de l'activité physique et sportive.
- Prorogation d'un an du délai de remboursement de l'avance de 90 K€ consentie par la Ville en octobre 2020 + remise gracieuse de la redevance mensuelle due sur l'exercice 2020 (9,9 K€)

L'impacts de la période de confinement

- Fort ralentissement de l'activité séminaire, formation, compétition

Bilan financier

€ht	2019	2020	2021
recettes	613 733,0	297 772,0	411 720,0
charges d'exploitation	637 021,0	430 714,0	447 354,0
dont masse salariale	391 785,0	242 437,0	234 611,0
résultat d'exploitation	-23 288,0	-132 942,0	-35 634,0

Perspectives 2022

- Arrivée du nouveau directeur, avec un projet de développement renouvelé
- Lancement du projet de modernisation du Parc des Sport
- Réintégration de la structure dans le budget communal pour faciliter l'investissement